



Le mythe de la parité genrée: Enjeux éthiques de la parité en RD Congo

«...répondant aux signes du temps, l'actuelle Constitution introduit une innovation de taille en formalisant la parité homme-femme»¹.

et

« La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions ».

C'est en ces termes que la République Démocratique du Congo consacre la parité genrée² comme faisant partie, non seulement des innovations de la Constitution du 18 février 2006, mais aussi de sa détermination à promouvoir la femme au même titre que l'homme³.

La journée du 8 mars 2011 est sacrée, au niveau international, sous le thème : **L'égalité d'accès à l'éducation, de formation et de la science et la technologie : Sentier à un travail décent pour les femmes.**

Et pourtant, en RD Congo, la parité genrée est l'une des problématiques qui se posent avec acuité, comme celles du droit des citoyens à l'eau potable, à l'électricité et aux ressources nationales. Ce qui fait de cette parité un mythe à quatre problématiques :

- La première problématique que soulève la parité genrée est celle de son instrumentalisation par les politiciens lors du référendum constitutionnel de 2006. Conscients que la femme congolaise est fatiguée de la guerre, des violences et aspirent à la paix, les politiciens congolais ont intégré cette clause de la parité genrée pour amener les femmes, constituant la majorité de la population congolaise, à voter massivement pour la Constitution.

¹ Constitution de la RD Congo, Titre 2 exposé de motif §2, p. 5

² Parce qu'il existe plusieurs types de parité : jeunes – vieux ; enfants – parents ; etc.

³ Précisons que les articles 14 de la Constitution du 18 février 2006 dispose qu'il est du devoir constitutionnel de l'Etat congolais de garantir la mise en œuvre de la parité genrée dans les institutions nationales. Pour plus d'information lire : Joséphine BITOTA Muamba, « La parité Homme-Femme dans le domaine public : Un principe constitutionnel » in *Congo –Afrique n° 443*, mars 2010, pp. 221-241

- La deuxième problématique que soulève la parité genrée en RD Congo est celle de son appropriation par les femmes congolaises elles-mêmes. Bien que la Constitution de la troisième République offre aux femmes une chance de contribuer, à part égale à la construction du pays en accédant au poste de prise de décision, l'expérience des élections de 2006 a prouvé que les femmes congolaises ne se sont pas encore approprié la parité genrée comme l'un des atouts à capitaliser pour faire parler d'elles : malgré leur nombre par rapport aux hommes, en dépit de leurs influences sur les hommes et jeunes (garçons et filles) comme mères, les femmes n'ont pas réussi à faire passer leurs sœurs dans les différents postes stratégiques du pays (assemblées nationale et provinciales, Senat, etc.).

- La troisième problématique est celle du réalisme de la parité genrée en RD Congo. Malgré les différentes clauses de la Constitution⁴, la parité entre homme et femme n'est pas effective dans tous les services (publics ou privés). Les cas des assemblées et des gouvernements provinciaux sont éloquentes. Même dans les milieux intellectuels comme institutions d'enseignement supérieur et universitaire, la parité genrée demeure un mythe. A Bukavu par exemple, il faut encore savoir combien de femmes occupent les postes de Rectrice d'universités, Directeurs généraux, des secrétaires généraux académique ou administratif, et même de Doyen ou de vice-Doyen⁵.

- La dernière problématique que soulève la parité genrée en RD Congo est d'ordre éthique et relève de l'anthropologie de la justice et de solidarité. Il est question d'être solidaire avec les femmes en les considérant comme personnes humaines dotées de mêmes potentialités que les hommes, et par conséquent capables de jouer efficacement les mêmes rôles que les hommes au sein de la société. Il suffit de les aider et de les associer sans duplicité. Si les femmes ont également (comme les hommes)

⁴ Titre II Exposé de motif, 5^{ème} § Préambule, Art. 14

⁵ Signalons que l'Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM) de Bukavu, a une femme comme secrétaire général académique. Ce qui n'est pas suffisant.

souffert et continuent à souffrir des affres de la crise multisectorielle que traverse la RD Congo depuis 1990, les hommes leur doivent une solidarité dans la gestion de la chose publique et le partage des ressources.

Perspectives éthiques pour une parité genrée réaliste

Il faut rappeler ici l'itinéraire raté de la notion de « parité » et les problèmes causés par sa réception dans les sociétés africaines. Le discours féministe que le philosophe Congolais Kā Mana qualifie de « bestiaire agité⁶ » lorsqu'il parle des théologiennes africaines engagées a provoqué la rage des femmes africaines jusqu'à révolter la société et constituer ainsi un blocage à l'enracinement du « féminisme » en Afrique en général et en RD Congo en particulier.

Les concepts comme « libération de la femme », « promotion de la femme », « condition féminine⁷ », « égalité homme-femme », « genre », et aujourd'hui « parité » ont une histoire révolutionnaire. Cette réceptivité erronée de l'éthique de solidarité a façonné des rhinocéros, des alligotors, des crotales, des cobras, des anacondas, des boas, des buffles, des Caïmans, des requins, des hippopotames, des lions ou des renards parmi les femmes⁸.

Et parce que ces animaux sont dangereux et considérés comme insupportables dans la société africaine⁹, il était normal que le discours du féminisme rencontre une résistance dans la société africaine.

La première perspective en faveur de la parité genrée est donc le discours des femmes qu'il faut repenser, reformuler et réorganisé. La parité, pour devenir une réalité, a besoin d'une nouvelle génération des femmes dotées de l'énergie créatrice de discours, des mécanismes et d'outils dépassant le caractère revendicateur et plaintif des féministes ratées. Au lieu de fonder les revendications sur le sexe, la parité devrait s'enraciner dans la rigueur, les compétences, la méritocratie et la compétitivité intellectuelle et pratique des femmes face aux hommes.

Dans une démocratie libérale décentralisée adoptée par la RD Congo comme système politique, la capacité à débattre rationnellement et à convaincre par arguments objectifs serait un atout pour le positionnement stratégique de la femme congolaise.

La seconde perspective en faveur de la parité genrée en RD Congo est donc l'accélération de l'instruction de la femme congolaise au même rythme que celle de l'homme. Si le sexe suffisait pour accéder à un poste au nom de la parité, l'heure est venue où la parité doit se fonder sur la raison, les capacités intellectuelles et la capacité à résister devant les situations de risque et délicates. L'expérience de l'échec de la parité genrée dans la gouvernance de la mairie de la ville de Bukavu a démontré l'incapacité des femmes à faire face aux situations difficiles et sensibles¹⁰ :

- Mme la Maire de la ville et la bourgmestre de Bagira ont démissionné de leurs fonctions, et
- Les dames Bourgmestres des communes d'Ibanda et de Kadutu ont été simplement remplacées.

C'est pour cette raison que l'accélération de l'instruction de la femme, présentée ici comme stratégie vers une parité genrée réaliste en RD Congo, n'est pas avant tout une question des statistiques, mais doit viser à la fois l'acquisition des connaissances, la formation et l'acquisition des compétences pour permettre aux femmes de dépasser « les bruits revendicateurs », de se défaire des voies erronées tracées par les « bestiaires agitées » du féminisme ancien en vue de faciliter l'appropriation de la parité genrée par les femmes et les hommes de toutes les générations.

La parité genrée ne devrait donc plus se limiter aux slogans manipulateurs, aux défilés et au port des pagnes ; mais devrait être prise au sérieux comme question à la fois d'ordre juridique, éthique et anthropologique dont dépend la consolidation de la paix en RD Congo.

Dr. Kitoka Moke Mutondo
Professeur d'éthique et de théologie
Université Evangélique en Afrique.
www.kitokamoke.unblog.fr

⁶ Kā Mana, « Pour la paix aujourd'hui. L'expérience de Pole Institute en RD Congo et les enjeux de la violence dans la région des Grands Lacs » in Jean-Blaise Kenmonge et Kā Mana (s/dir.), *Pour la voie africaine de la non-violence. Religion, politique, développement et éducation à la paix dans la société africaine*, Clé, Yaoundé, 2009, p.198.

⁷ Cher au Mobutisme

⁸ Kā Mana, *Ibid.*, p. 198.

⁹ Aucun de ces animaux n'est domestique

¹⁰ Il faut encore approfondir les recherches sur leurs démissions et remplacement.